

ASF-CIF-ONU

Autor(en): **Bugnion-Secrétan, Perle**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses**

Band (Jahr): **65 (1977)**

Heft 11

PDF erstellt am: **17.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-275020>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.



Page internationale

ASF - CIF - ONU

Une journée d'étude sur ce thème a réuni à Berne, le 21 octobre une quarantaine de présidentes et de représentantes d'associations membres de l'ASF.

Conseil International des Femmes

Le CIF se prépare à fêter à Oslo en juin prochain le 90^{ème} anniversaire de sa fondation. Il groupe aujourd'hui 70 conseils nationaux de femmes (en Suisse: Alliance de Sociétés Féminines). Malgré les progrès réalisés depuis sa fondation, ses buts sont actuels: favoriser la collaboration entre les organisations féminines, soutenir les efforts en faveur de la paix, lutter pour les droits de l'homme et contre toutes les formes de discriminations, promouvoir l'égalité des droits entre les hommes et les femmes, etc.

A chacune de ses rencontres triennales, le CIF vote des résolutions, que les conseils nationaux s'efforcent ensuite d'appliquer ou de faire appliquer par leur gouvernement.

Ses 12 commissions permanentes établissent un plan de travail pour les trois ans à venir, lequel plan est repris par les commissions correspondantes des conseils nationaux. Actuellement, le thème général est «l'enfant, notre avenir», choisi en vue de l'Année internationale de l'enfant en 1979, et toutes les commissions nationales étudient, sur la base des questionnaires du CIF, l'aspect de ce thème qui les concerne: santé, éducation, etc. Ces questionnaires servent au CIF à préparer son action future: interventions à l'ONU, prochain programme de travail, prochaines résolutions, etc. Ils aident aussi chaque conseil national à faire le point sur la situation dans son pays et à voir quels progrès peuvent ou doivent être faits.

Le CIF organise également dans la mesure de ses moyens des séminaires régionaux, qui sont un instrument important de formation des responsables nationales et locales. Ainsi en 1976 en Afrique, et très prochainement en Amérique latine.

CIF et ONU

Le CIF est parti et a longtemps oeuvré comme une entité autonome. Sans rien abdiquer de sa liberté, il doit aujourd'hui consacrer une part importante de ses activités à remplir les tâches qui découlent de son statut consultatif auprès de l'ONU et des agences spécialisées telles que l'Organisation internationale du travail OIT, l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture UNESCO, etc. Ces organisations, qui sont gouvernementales, se sont en effet assurées la collaboration des grandes organisations internationales privées, dites non gouvernementales ONG. En tant que représentant d'un vaste secteur de l'opinion publique, le CIF jouit du statut consultatif le plus large, mais qui comporte aussi la lourde obligation de suivre de près le travail de l'ONU et de ses organes, et d'intervenir si nécessaire pour défendre ou promouvoir les intérêts des femmes. D'un autre côté, cette liaison avec l'ONU est pour le CIF et à travers lui pour les conseils nationaux de femmes, une source de contacts et d'information qui leur permet d'orienter et d'enrichir leurs propres activités et de s'insérer dans l'évolution générale. Aucun pays ne peut rester à l'écart des activités des organisations internationales gouvernementales, qui sont devenues universelles et couvrent actuellement tous les domaines de la vie, et aucune organisation du type du CIF ne peut plus réaliser ses buts sans l'appui de l'ONU et sans la collaboration avec les autres ONG ayant les mêmes buts.

Cette collaboration a été soulignée à Berne par la présence de quelques

représentantes d'autres ONG (Association mondiale des Unions chrétiennes féminines, Alliance internationale des femmes, etc.). On a pu constater la similitude des buts et des méthodes de travail, les possibilités et la volonté de collaboration qui existent entre les ONG féminines.

CECIF

Les membres européens du CIF se sont regroupés en Centre Européen du CIF, afin d'approfondir entre eux les problèmes qui leur sont propres. Le CECIF a auprès du Conseil de l'Europe à Strasbourg un statut consultatif analogue à celui du CIF auprès de l'ONU.

ASF, CIF et CECIF

Tôt après sa création, l'ASF est devenue membre du CIF. Trois Suissesses ont présidé le CIF: Pauline Chaponnière-Chaix (1920-1922), Renée Girod (1940-1945) et Jeanne Eder (1947-1957). En outre, Emilie Droin-de Morsier a présidé la commission sociale plusieurs années, et Edith Zimmermann-Büttikofer arrive au terme de son mandat au Conseil du CIF. Rolande Gaillard, ancienne présidente de l'ASF, représente le CIF à l'ONU-Genève et à la commission des droits de l'homme à Strasbourg. L'ASF a pris une part active à la création du CECIF, qui a été présidé plusieurs années par Mme Rittmeyer, alors présidente de l'ASF.

Le CIF ayant tout naturellement étendu le nombre de ses membres dans le Tiers Monde, la position des pays occidentaux en général et de la Suisse en particulier, y est différente de celle d'autrefois, quoique pas moins importante peut-être.

L'appartenance au CIF et au CECIF représente pour l'ASF une charge non négligeable: cotisation, voyages (quoique les frais soient pour le moment assumés presque totalement par les participantes), préparation des réponses aux questionnaires, etc. Les membres du comité de l'ASF et ses représentantes dans les commissions du CIF ne peuvent porter seules cette charge: c'est une tâche de l'ASF tout entière, c'est l'ASF tout entière aussi qui bénéficie de l'ouverture sur l'extérieur qu'apporte le CIF, aussi bien par les contacts et la collaboration à l'intérieur du CIF que par la collaboration du CIF avec les autres ONG et avec l'ONU.

L'influence extérieure s'exerce aujourd'hui même sur nous qui nous croyons toujours un peu un Sonderfall. Nous l'avons vécu récemment avec l'Année internationale de la femme, qui a abouti à la désignation de la Commission fédérale pour les questions féminines. Nous le voyons aujourd'hui avec la Charte sociale européenne et la nouvelle jurisprudence du Tribunal fédéral, comme on l'a vu précédemment avec la Convention européenne des droits de l'homme et le suffrage féminin.

Il n'est pas indifférent qu'à travers le CIF, l'ASF puisse s'exprimer lors de l'élaboration de documents importants comme les résolutions de l'OIT sur le statut des travailleuses ou sur le projet de convention sur l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes (document sur lequel le Conseil fédéral n'a pas pu s'exprimer puisque la Suisse n'est pas membre de l'ONU)! L'ASF peut d'autre part exprimer son désir de voir la Suisse signer telle ou telle convention qui touche aux questions féminines.

Année internationale de l'enfant

Les grandes actions concertées, qui engagent tous les pays, l'ONU et ses agences spécialisées et les ONG, comme la Décennie de la femme

1976-1985 et l'AIE (voir Femmes Suisses de juin 1977), sont des occasions privilégiées pour les ONG de collaborer entre elles et d'insérer certains de leurs projets dans des programmes d'ensemble.

Mlle Lappé, du Comité suisse pour l'UNICEF, est venue exposer à Berne le programme général de l'AIE, sur lequel le CIF a déjà modelé son propre programme de travail triennal et auquel l'ASF est ainsi déjà associée, et les projets qui s'élaborent en Suisse et auxquels l'ASF participera également: nous aurons l'occasion d'y revenir.

Communication

Les mots *information* et *communication* sont constamment réapparus au cours de notre journée d'étude. La circulation de l'information, essentiellement transmise par le document écrit, est une condition essentielle pour que le système fonctionne. Cette circulation est à double sens: de la base vers le sommet et du sommet vers la base.

De la base vers le sommet: ainsi nos réponses aux questionnaires du CIF aboutissent à l'ONU. Du sommet vers la base: pour être comprise, l'information doit souvent non seulement être lue, mais transposée de termes abstraits, comme ceux des résolutions, en termes concrets, s'appliquant à la vie quotidienne des femmes.

Faire circuler l'information, la partager avec toutes celles que cela peut intéresser, c'est aussi une façon très concrète de manifester sa solidarité, et c'est la responsabilité de chacune.

Perle Bugnion-Secrétan

ENFIN!



Le prix Nobel de la paix 1976 a été décerné avec un certain retard comme on peut le constater. Mais nous sommes heureuses que ses bénéficiaires aient été on ne peut mieux choisis: ce sont Betty Williams et Mairead Corrigan, ces deux Irlandaises du Nord qui ont eu le courage de s'avouer femmes, et femmes pacifistes, avant de se dire protestantes ou catholiques.

Leur mouvement «peace people» a suscité un immense enthousiasme en Irlande du Nord (voir notre art. «Aujourd'hui Belfast», en janvier 1977) puis dans le reste du monde.

Mais comme toute action populaire idéaliste, les points de vue négatifs se font jour après la première griserie; après l'euphorie de l'hiver 1977, les critiques ont commencé, ainsi que les divergences sur l'orientation à donner au «peace people». Le mouvement sera-t-il plus ou moins politisé? Betty et Mairead ont-elles le droit de gagner un peu d'argent pour survivre?

La candidature de ces femmes était arrivée trop tard l'an dernier au comité Nobel d'Oslo, mais le prix (Fr. 330 000.—) vient d'être décerné rétrospectivement et il sera bienvenu à une organisation qui risque de s'enliser dans ses projets idéalistes.

B.v.d. Weid

Quelques impressions du camp de Vaumarcus des femmes protestantes

Vendredi matin: dernières courses à faire pour que subsiste sans nous la famille durant deux jours! Ultime vérification des bagages pour celles qui ont inscrit leurs enfants au camp parallèle d'enfants (81, de 4 à 13 ans), téléphones, attente à la sortie des classes, rendez-vous de voiture et enfin, vendredi 18 heures, on y est! 310 femmes, venues de toute la Suisse, parlant les français, moyenne d'âge 35 ans, réparties dès la soirée en 20 petits groupes de rencontre, attirés par ce thème: sexualité, quelle liberté?

L'attente d'un si grand nombre de participantes ne pouvait être que très variée: certaines, très jeunes, pensaient recevoir une suite aux cours d'éducation sexuelle, d'autres auraient peut-être souhaité de grands poteaux indicateurs: «Ici, permis, là défendu». Chacune venant en se disant qu'elle écouterait en restant si possible sur ses gardes... Ont-elles reçu une réponse, ou tout autre chose que ce qu'elles attendaient?

En quelques lignes, on ne peut que donner un pâle reflet de ce que furent ces jour-

nées: en tout cas pas un cours de morale ni de théologie ni d'éducation. Une prise de conscience personnelle face à soi. Un rythme, une progression. Première étape en petit groupe avec photolangage, mais les mots viennent doucement devant les images, les murs protecteurs de notre moi caché ne risquent pas trop de s'effriter. Le samedi matin, travail en plus petit groupe encore, sur le texte de Genèse chapitres 2 et 3. Quelle liberté Dieu donne-t-il? Quelles images ai-je projetées sur Lui à travers tous les interdits de mon enfance? Quel Dieu se dégage de ces vieux textes que nous avons l'illusion de connaître et dont l'une disait à quel point ils avaient empoisonné son enfance! Le samedi après-midi, ateliers divers où les mots sont inutiles: peinture digitale, terre glaise, expression corporelle, créativité. Recherche intérieure. Exposé sociologique le samedi soir, notre identité à travers la famille, la publicité, la violence, etc. Etapes progressives donc jusqu'au culte de Ste Cène, partagé dans la plus grande simplicité.

Toute l'année, une trentaine de femmes avaient travaillé et choisi les textes bibliques avec l'aide des Prof. J. Zumstein et E. Fuchs, pour animer les séances plénières et répondre dans les groupes aux difficultés de texte. Une autre équipe s'était préparée aux moments liturgiques, non pour les amener tout prêts mais être assez disponible à les créer au fur et à mesure avec la vie du camp. D'autres, enfin s'étaient formées à l'animation. Comme l'a dit quelqu'un 300 individus présents, 300 à des stades divers. Puisque c'est moi qui retrançais cet écho, je ne peux que continuer à la première personne.

Un des moments importants pour moi sera d'avoir pu corriger l'image du Dieu de la Genèse telle que j'avais cru qu'on me l'avait décrite auparavant. La question encore actuelle de ce mythe, racontant notre histoire toujours recommencée, «où es-tu?» ne résonne plus avec cet écho: «pauvre petite incapable, mais où donc es-tu?» Ce Dieu menaçant, punitif, encombrant, que j'emprisonne dans mes interdits et dans mon inépuisable culpabilité me laisse au contraire un espace de liberté

si grand qu'il me demande avec amour: «Où es-tu?»

Quelles sont aujourd'hui les limites que tu t'es imposées? Quelles sont celles qui te dérangent? Quelles sont celles où tu me laisses exister?

Toute notre sexualité se joue peut-être entre deux pôles: la reconnaissance de l'autre — quel qu'il ou quelle qu'elle soit, comme une personne entière qu'on ne peut séparer de sa vie sexuelle.

La promesse que Dieu nous aime et nous donne notre liberté entière indiquant simplement qu'une limite existe, personnelle à chacun. Entre ces deux pôles, il y a place pour toutes les libertés, pour un avenir jamais bouché quelle que soit la situation, mais en évolution permanente sur une constante d'amour.

Janine Rappaz

Frau Oberst Engel

Une amazone suisse à l'époque napoléonienne

Est-ce l'Année internationale de la femme? ou le livre de Suzanna Woodtli Gleichberechtigung (dont la traduction en français va paraître prochainement)? Toujours est-il qu'il se manifeste un intérêt nouveau pour les biographies féminines: la Nouvelle Gazette de Zurich en a publié trois sur les premières universitaires zurichoises, et elle vient de donner en feuilleton des extraits des mémoires d'une femme à la carrière pour le moins étonnante: Mariée à 17 ans en 1778 à un beau sergent du régiment de Diesbach, elle suit son mari en France de garnison en garnison, puis au long de toutes les campagnes napoléoniennes, faisant souvent le coupe de feu à ses côtés et mettant au monde un enfant après chaque campagne, 21 en tout dont 3 seulement lui survivront. Le Premier consul est le parrain de l'un des jumeaux nés au retour d'Egypte. Peu à peu le mari devient colonel, et elle femme de chambre de Joséphine puis de Marie-Louise. Son mari et deux de ses fils sont tués à Waterloo, où elle se bat en uniforme d'officier et est blessée: ce n'est qu'à l'hôpital qu'on découvre qu'elle est une femme. A peine rétablie, elle s'embarque pour retrouver l'un de ses fils en Louisiane, mais il meurt entre ses bras trois jours après son arrivée. Elle voyage encore plusieurs années en Amérique et en Europe, avant de rentrer en Suisse pour y écrire ses mémoires et mourir.